

Contribution de la Ligue de l'enseignement  
Commission BRONNER  
« Les Lumières à l'heure du numérique »  
Novembre 2021

## Plan de la note

I - La Ligue de l'enseignement, acteur de l'éducation aux médias et à l'information .....	3
II – Les actions de la Ligue de l'enseignement dans le champ de l'EMI .....	4
III - Nos propositions .....	6
Pour une éducation aux médias et à l'information, au plus près de tous les publics .....	6
Pour des contenus qualifiés et protéiformes .....	7
La formation des acteurs, un enjeu majeur .....	8

Mouvement laïque d'éducation populaire la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle regroupe, à travers 103 fédérations départementales, plus de 20 000 associations locales présentes sur l'ensemble du territoire et représentant 1,6 millions de membres. La Ligue de l'enseignement accompagne ainsi l'ensemble des acteurs éducatifs, enseignants, familles, formateurs, animateurs, élus et agents des collectivités locales, pour que le droit à l'éducation profite réellement à tous et tout au long de la vie.

Cette contribution aux travaux de la commission «Les lumières à l'heure numérique» s'appuie sur l'expertise et les retours d'expérience des acteurs de la Ligue de l'enseignement dont les actions d'éducation aux médias et à l'information ainsi qu'au numérique se développent sur une grande partie du territoire national à l'initiative des fédérations départementales et unions régionales ou des associations affiliées.

## **I - La Ligue de l'enseignement, acteur de l'éducation aux médias et à l'information**

Association complémentaire de l'école publique mais également acteur majeur des politiques d'engagement des jeunes (service civique, formations non professionnelles et professionnelles etc.), les actions de notre réseau dans le champ de l'éducation aux médias et à l'information sont un des volets de notre action globale d'éducation à la citoyenneté. Elles sont conduites dans une approche d'éducation populaire, qui privilégie la co-construction des savoirs et le développement de compétences, dans des cadres d'apprentissage ludiques et éthiques.

Dans un nouvel écosystème informationnel, que la révolution numérique a disrupté, les fondements des démocraties représentatives sont aujourd'hui ébranlés, et leur légitimité bousculée par une crise de délégitimation de la connaissance et des institutions.

Si toutes les connaissances ne se valent pas, nous devons, dans nos actions éducatives, travailler à une meilleure distinction de celles-ci avec ce qui constitue l'expression des opinions. Pour y parvenir, les pédagogies actives que nous mettons en œuvre veillent à éviter l'excès de verticalité dans la transmission des savoirs, sources de polarisations potentielles, afin de donner à chacun une place dans la construction de rapports éthiques aux médias.

Notre modélisation de parcours pédagogiques nationaux et les formations de formateurs et animateurs de l'EMI que nous organisons se nourrissent également des initiatives de nos fédérations départementales, et de leurs associations affiliées, dont l'action maille l'ensemble des territoires.

L'action éducative de la Ligue de l'enseignement dans le cadre de l'EMI s'articule ainsi autour de plusieurs axes complémentaires :

- Contribuer à la construction de l'esprit critique pour répondre à une défiance vis-à-vis des produits de la connaissance et à la remise en question des systèmes démocratiques ;
- Travailler à une pédagogie du journalisme et à la production de contenus médias, dans et hors temps scolaire, afin de donner à chacun la possibilité d'une expression citoyenne dans un cadre structurant ;
- Accompagner la formation des acteurs de l'EMI pour qu'ils soient en capacité de travailler auprès de tous les publics, enfants, jeunes, adultes, éducateurs, publics empêchés...

## II – Les actions de la Ligue de l’enseignement dans le champ de l’EMI

La Ligue de l’enseignement a produit de nombreux contenus dédiés à l’EMI et au numérique lors de la décennie 2010-2020, notamment des parcours éducatifs visant à permettre la formation d’un grand nombre de citoyens, de tout âge, aux usages du numérique, de façon ludique et responsable.

- En juin 2015, et jusqu’en 2018, la Ligue de l’enseignement et plusieurs de ses partenaires, ont développé « les D-Clics numériques ». Dans le cadre de ce projet, une boîte à outils a été conçue, composée notamment de parcours éducatifs et d’activités clés en main. Pour exemple, la ressource «D-clics et des médias » aborde plusieurs notions clés liées à l’EMI : l’usage des réseaux sociaux, la liberté d’expression, la création d’un journal de jeunes et/ou d’un média scolaire.
- En 2019, a été lancé le parcours pédagogique « Les Veilleurs de l’info ». Construit sur six séances ludiques, ce dispositif ne vise pas à une production media mais à la construction d’un rapport éthique à l’information. Complété par des modules vidéo produits pour la chaîne Lumni, ce parcours s’est accompagné d’un travail de formation conduit auprès de 150 formateurs, lesquels ont, à leur tour, formé 800 professionnels de l’éducation. Ainsi, 1 500 jeunes ont bénéficié d’une sensibilisation à la lutte contre les fake-news et la théorie du complot.
- En 2020, un livret et un MOOC ont été réalisés dans le cadre du projet européen eMedia (MEdia literacy and Digital citizenship for All) développé dans le cadre du programme Erasmus+ coordonné par la Ligue de l’enseignement. Dans ce projet, les partenaires ont développé un matériel pédagogique (livret articulant apport théorique et fiches d’activités) et des cours en ligne, enrichis par des travaux de psychologie sociale
- Enfin, la Ligue de l’enseignement est partenaire du programme Info Hunter de Tralalère, d’une part en tant que diffuseur et d’autre part en tant que co-réalisateur du parcours pédagogique destiné aux collégiens et qui porte sur la pandémie de la Covid 19.

Nous avons pu observer lors de nos interventions que l’une des conséquences de la massification de l’information est une méconnaissance croissante de la jeunesse vis-à-vis de médias journalistiques, pourtant très bien identifiés il y a une décennie. La construction d’une éthique de l’information basée sur la vérification des sources est rendue d’autant plus complexe que ce phénomène se double d’une indifférenciation vis-à-vis des contenus.

Le cadre du dispositif « les veilleurs de l’info » a permis d’amorcer un travail qui porte sur la fabrication de l’information, mais aussi en contrepoint sur les ressorts (narratifs, thématiques) des récits complotistes et la découverte de certains biais cognitifs à l’œuvre dans le basculement de l’indécision à l’adhésion à un discours conspirationniste. Cependant, si ces animations suscitent un certain enthousiasme des participants, cette approche nous semble aujourd’hui incomplète et certains changements doivent être opérés. En effet, les formats du complotisme ont évolué, se font moins folkloriques et plus politiques. Ainsi, il convient désormais de prendre en compte le fait que le vlog est de plus en plus privilégié par les auteurs de ces discours. Il substitue à des montages vidéo une prise de parole d’acteurs, face caméra, adressée à des micros- communautés motivés et prosélytes. La désinformation est devenue une forme d’action ou d’acte politique. Par ailleurs, nous constatons que sur les réseaux sociaux, ce prosélytisme actif contraste avec l’effacement des internautes « rationnels », peu désireux d’initier des débats avec les tenants d’une pensée extrême nourrie de post-vérité. En plus de générer nombre de dérives déjà identifiées, l’absence d’une régulation efficace de ces nouveaux espaces publics privatisés que sont les réseaux sociaux, annihile pour une partie de la population la possibilité d’un débat réel. Le quasi-monopole de messages à forte teneur émotionnelle dissuade en effet l’expression d’opinions les plus tempérées de la part d’acteurs envahis par un sentiment d’impuissance et une absence de motivation.

Plus que jamais, le développement d’espaces physiques dans lesquels jeunes ou adultes peuvent faire un apprentissage du débat structuré est impératif pour susciter des modalités d’écoute différentes, mais aussi

<sup>1</sup> Francas, Ceméa, Animafac, Université Paris-Descartes, Canopé, Jets d’Encre et CNOUS.

refléter un « réel », à savoir une diversité des opinions, ce que ne permettent pas réellement les publications et la toute-puissance des algorithmes. Or, la capacité à débattre des citoyens est une des conditions d'exercice de la citoyenneté et de la vie démocratique.

Concernant l'action de notre réseau, nous identifions actuellement trois enjeux dans le champ de l'éducation aux médias et à l'information.

### 1. Réhabiliter la factualité

Dans les actions d'EMI, identifier ce qui relève des faits permet à chacun, d'une part, de comprendre que ceux-ci reflètent un réel qui nous est commun, et d'autre part de favoriser l'expression d'interprétations différentes. C'est pourquoi, une pédagogie fondée sur la vérification des sources constitue une approche essentielle. Elle reste cependant insuffisante et ce parce qu'elle est potentiellement polarisante et génératrice d'une défiance accrue pour un public adulte déjà sensible au complotisme. A titre d'exemple, nous sommes régulièrement en dialogue avec des citoyens dont le rejet des médias dits « officiels » fait point d'ancrage, ou pour lesquels, il existe un rejet de l'expertise au nom d'un ressenti d'« expérience », qui serait lié à un vécu ou au caractère vraisemblable et invraisemblable d'une connaissance ou information pourtant attestée.

### 2. Renforcer le travail sur l'esprit critique

La construction d'un esprit critique basé sur le « goût » d'un réel et non sur la simple validation d'une authenticité factuelle est primordiale. Mais, pourquoi donc le goût ? L'artiste Andy Warhol déclarait un jour qu'« À l'avenir, chacun aura droit à quinze minutes de célébrité mondiale ». Si l'avènement des réseaux sociaux semble lui avoir donné raison, nos sociabilités numériques n'en sont pas moins distinctes de celles du monde réel, même si elles communiquent. Ainsi, le choix quant à la possibilité de publier ou relayer tel ou tel contenu en ligne s'évalue parfois en fonction du profit personnel estimé à partir de simples critères d'attractivité ou viralité, prédominant sur tout autre considération éthique, factuelle, citoyenne ou juridique. Ce rapport potentiellement clientéliste à l'information s'avère également source de déréalisations potentielles, qu'il s'agisse de la représentation du monde ou bien de l'image de soi.

De cet enjeu découle la nécessité de repenser une éducation à l'esprit critique dans un contexte où la massification de l'information génère un sentiment de confusion et d'aplanissement vis à vis des savoirs ; tout s'écrit... et son contraire. Pour ce faire, un travail spécifique sur les biais cognitifs et leur rôle dans la construction des opinions et croyances, pourrait permettre à chacun d'acquérir une meilleure capacité à interroger le mode de fonctionnement de nos pensées. La vulgarisation de certains de ces biais (biais de confirmation, millefeuille argumentatif, effet de halo) constitue un enjeu fort du renouveau de l'éducation à l'esprit critique. En effet, elle constitue un outil potentiel à même d'aider l'individu à identifier l'influence d'un biais dans sa propre pensée, l'objectif n'étant évidemment pas tant de « désamorcer » son influence que d'en percevoir l'effet.

Liée aux enjeux éthiques, cette prise de recul critique sur la création d'outils pédagogiques accessibles permettra, nous l'espérons, d'influer sur les postures de défiances tout en donnant à chacun la possibilité d'enrichir sa capacité d'autoréflexion et d'écoute de l'autre.

### 3. Penser la complémentarité des approches et des contenus

Pour nourrir la construction d'un réel commun nécessaire à l'exercice démocratique, l'EMI doit donc envisager plusieurs types d'approches et de contenus, complémentaires les uns des autres et qui s'articuleraient dans le cadre de parcours éducatifs. Ce sont différents types de compétences qui doivent être développées parmi lesquelles : celle de différencier les sources et la nature des différentes informations, d'élargir ses compétences informationnelles par la production de contenus journalistiques pluri-médias, de développer sa capacité à s'exprimer et à débattre, d'exercer une citoyenneté numérique consciente et responsable.

### III - Nos propositions

#### *Pour une éducation aux médias et à l'information, au plus près de tous les publics*

De nombreux acteurs interviennent aujourd'hui dans le champ de l'EMI : institutions, acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, éducateurs,...), chercheurs, professionnels de l'information, médias nationaux et locaux, acteurs du numérique, collectivités territoriales..., engagés dans un périmètre et des modes d'action en lien avec leur objet propre (politiques publiques, recherches universitaires, production de contenus, formations, actions éducatives...) et leurs compétences spécifiques.

Cette situation nécessite l'identification d'espaces et de temps d'articulation et de mise en cohérence de leurs interventions au plus près des bassins de vie des publics. L'enjeu est aujourd'hui est de pouvoir toucher une très large part des publics tant jeunes qu'adultes, raison pour laquelle, nous pensons que le niveau local constitue le principal cadre d'élaboration et de mise en œuvre des parcours cohérents d'éducation aux médias et à l'information prenant appui sur des ressources nationales et optimisant les ressources locales.

Pour amplifier et généraliser l'action des acteurs de l'EMI il s'agit avant tout « d'aller vers » les différents publics, dans les espaces où ils sont.

Les cadres que nous identifions pour inscrire l'EMI comme une action de proximité et articuler l'action des acteurs sont :

#### Les Projets éducatifs de territoire

Les enjeux éducatifs de l'EMI, aujourd'hui socle de l'éducation à la citoyenneté, appellent au déploiement de parcours éducatifs progressifs et inscrits dans la durée, notamment celle de la scolarité obligatoire. De plus, ces parcours doivent pouvoir se déployer dans les différents temps de vie des enfants et des jeunes, temps scolaire et temps hors scolaire afin de mobiliser tous les acteurs. L'EMI dans sa mise en œuvre doit répondre aux enjeux de continuité éducative, condition de son efficacité.

Pour ce faire, le Projet éducatif de territoire (PEDT), espace partenarial instauré dans le cadre de la Loi de Refondation de l'Ecole en juillet 2013, est le cadre qu'il conviendrait d'investir. Le PEDT vise à « proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ».

Les Cités éducatives, véritables projets éducatifs globaux dans les territoires prioritaires de la Politique de la Ville devraient faire l'objet d'interventions systématiques et coordonnées dans le cadre de l'EMI.

Nous pouvons citer en exemple d'articulation entre les acteurs éducatifs : un projet de production de médias d'information numériques, dans lequel une de nos fédérations est impliquée. Ce projet se déploie dans le temps périscolaire, le mercredi après-midi. Le relais d'information, auprès des jeunes, a été assuré au sein de plusieurs établissements par les équipes éducatives, permettant ainsi de toucher un large public d'adolescents.

#### Les espaces d'insertion, de formation des jeunes

De nombreux jeunes, ne relevant plus de la scolarité obligatoire et sont accompagnés dans différents cadres d'accueil et dispositifs (dispositifs régionaux d'insertion type parcours SESAME, missions locales, écoles de la 2<sup>ème</sup> chance...). Centrés sur l'insertion sociale et professionnelle, ils sont cependant un espace où des interventions éducatives thématiques (citoyenneté, santé, sport...) peuvent être conduites en associant des acteurs éducatifs présents sur le territoire, à l'exemple, de ce qui est mis en œuvre dans le parcours de l'AFPA « La promotion 16-18 ans ».

#### Les espaces d'engagement des jeunes

Plusieurs dispositifs favorisant l'engagement des jeunes sont déployés sur l'ensemble du territoire, parmi lesquels se trouvent le volontariat en service civique (SC), et l'engagement éducatif au travers notamment de

la formation à l'animation volontaire, accessible dès 17 ans, et qui permet l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA). Deux pistes pourraient être explorées.

La première consisterait à investir ces deux cadres<sup>2</sup> comme des **espaces d'éducation aux médias et à l'information** auprès de jeunes qui y sont investis. Pour exemple, tous les jeunes volontaires en service civique bénéficient d'une formation civique et citoyenne (FCC), dont une partie comprend des modules en lien avec la citoyenneté. Il pourrait être envisagé que des contenus EMI soient intégrés à ces journées, et la même éventualité étudiée dans le cadre des 2 stages théoriques BAFA. Pour exemple, certaines de nos FCC intègre déjà des modules tels que « lutte contre les discours toxiques » ou « les médias d'opinion ».

La seconde piste à explorer, dans le cadre volontariat de SC, consisterait à développer des missions orientées vers le soutien aux acteurs éducatifs professionnels dans leurs actions d'EMI sur les territoires.

C'est ce que la Ligue de l'enseignement a mis en place dans le cadre de certaines missions de son Grand programme D'codeurs<sup>3</sup> dans le champ de l'inclusion numérique, en donnant une place spécifique aux jeunes volontaires par le cadrage de missions dédiées et par la mise en place d'un accompagnement spécifique des jeunes volontaires.

### Les espaces sociaux, culturels, sportifs...

Nous le constatons, les publics adultes sont aussi touchés par les phénomènes de désinformation, de complotisme. L'actualité des dernières années, et plus récemment celle en lien avec la crise épidémique, prouvent que les besoins en matière d'éducation aux médias et à l'information sont tout aussi importants pour cette tranche d'âge. Les espaces de vie sociale (EVS) ou encore les centres sociaux, objets portés par la politique de la Caisse nationale d'allocations familiales dans les territoires ruraux et urbains sont des espaces qui s'inscrivent dans cette nécessaire proximité des actions avec tous les publics.

Certains de ces lieux, accueillant toutes les tranches d'âge permettraient en outre d'expérimenter des parcours mêlant les publics et aboutissant à des productions partagées par tous et toutes, quel que soit leur âge.

### *Pour des contenus qualifiés et protéiformes*

De notre point de vue, l'EMI ne souffre pas d'un manque de ressources mais bien d'une profusion de ressources, notamment relatives à la sensibilisation aux infos, proposées par un grand nombre d'acteurs (éducation populaire et monde associatif, journalistes et écoles de journalisme, eductech, éducation nationale).

Pourtant, et en l'absence d'évaluation faisant autorité, les bilans et retours d'expérimentation de terrain au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement nous conduisent à formuler plusieurs remarques.

Malgré une pluralité d'acteurs dynamiques venus de nombreux horizons, l'EMI demeure encore selon nous en phase de maturation et d'invention quant à ses contenus. A ce constat et en l'attente de travaux universitaires qui valideront ou non cette hypothèse, la Ligue de l'enseignement travaille dès à présent à enrichir l'EMI d'approches complémentaires à celles basées sur la vérification des faits.

Concernant les biais cognitifs et la pensée critique, certaines fédérations expérimentent actuellement des parcours pédagogiques ludiques et accessibles. Pour autant, la formalisation de ces contenus nouveaux passe selon nous par un travail pluridisciplinaire associant acteurs éducatifs, experts de l'EMI, psychologues sociaux et journalistes, une voie que la Ligue de l'enseignement va explorer via un groupe de travail national

<sup>2</sup>

En 2020, ce sont près de 31 000 BAFA qui ont été délivrés dont plus de 27 000 à des jeunes âgés de 17 à 25 ans, source INJEP.

En 2019, le nombre d'entrées en mission Service civique s'établissait à 80 000 environ. « Évaluation du service civique Résultats de l'enquête sur les parcours et les missions des volontaires » INJEP

<sup>3</sup> Un grand programme est une modalité d'organisation des missions de service civique dans notre réseau qui permet de mobiliser nos fédérations autour d'enjeux importants (transition écologique, inclusion numérique...) et de donner aux jeunes engagés en service civique, un rôle spécifique dans lequel ils viennent notamment en soutien des professionnels impliqués.

réunissant des membres de nos fédérations engagés dans des actions d'EMI. Ainsi, nous suivons avec attention les premiers travaux européens conduits en ce sens, notamment les ressources récentes produites dans le cadre du projet Precobias.

De notre point de vue, un autre type de contenus éducatifs devrait être développé sur les territoires : la production d'informations journalistiques dans le cadre d'actions coordonnées par des animateurs EMI, accompagnés par des journalistes. A ce titre, les résidences de journaliste constituent une réponse adaptée à cette modalité d'expression qui vise à la création de contenus éditoriaux.

Sur les territoires où elles sont expérimentées sur le temps scolaire, la formalisation de ces résidences nomades et courtes a pour double effet de répondre au besoin de formation EMI des enseignants et d'encourager les dynamiques de création médias au sein des établissements. Lorsqu'elles se déroulent hors temps scolaire, la mise en place de résidence de journalistes peut contribuer à la mobilisation de groupes de jeunes ou d'adultes afin d'accompagner, susciter, former et encadrer la production de contenus journalistiques, via des publications conçues pour générer une audience sur les réseaux sociaux.

### *La formation des acteurs, un enjeu majeur*

En mai 2021, le Clemi dans son rapport « Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique » mettait l'accent dans ses propositions sur le besoin de renforcer la formation des acteurs de l'éducation nationale (enseignants, formateurs, personnels de direction,...). En tant qu'association complémentaire de l'école, nous partageons pleinement cet enjeu et contribuons à y répondre, notamment au travers de l'action du Collectif des associations partenaires de l'école (CAPE), signataire d'une convention avec le réseau national des INSPE.

Cependant, nous considérons que ces enjeux de formation doivent englober les autres acteurs de l'EMI notamment les animateurs professionnels. En effet, plusieurs des dimensions de l'EMI exigent des compétences et des connaissances spécifiques (pratiques informationnelles et usages numériques du professionnel, connaissance des formats journalistiques, sensibilisation à l'éthique de l'information et posture de l'animateur EMI, rudiments de pratique audiovisuelle, expérimentation de ressources pédagogiques...)

Inscrites en articulation et en complémentarité avec les acteurs impliqués sur le temps scolaire, la modélisation de formations certifiantes d'animateurs en capacité de mobiliser tout type de publics sur des actions EMI protéiformes pourrait s'avérer être une réponse judicieuse à la nécessaire diversification des publics ciblés. En effet, si nos outils touchent prioritairement un public jeune (collège, lycées, services civiques, animateurs), la défiance de nombreux adultes à l'égard des institutions et de la presse se double d'un prosélytisme actif, et efficace, sur les réseaux sociaux.

L'introduction d'une spécialisation ou option EMI dans la formation professionnelle des animateurs contribuerait à susciter des prises d'initiatives diversifiées : sensibilisation, création de contenus avec différents professionnels –journalistes, vidéastes, radios-, découverte de la presse et du journalisme, méthodologie et animation de débats...

Concevoir des projets EMI de territoire permettrait de travailler à une médiation avec des publics familiaux et/ou adultes jusqu'ici peu concernés par l'émergence d'initiatives. Ces animateurs pourraient ainsi animer des ressources pédagogiques diffusées sur l'ensemble du territoire national et concevoir des partenariats avec des intervenants et acteurs extérieurs.